

## INSCRIPTION 2016 - MODALITÉ DE PAIEMENT

Nom des jeunes : \_\_\_\_\_

INSCRIPTION POUR

Les loisirs d'été (8h30 à 16h00)

1 enfant 170 \$     2 enfants 295 \$     3 enfants 405 \$     4 enfants 520 \$

INSCRIPTION POUR Le service de garde (6h30 et 8h30 et 16h00 à 17h30)

<input type="checkbox"/> 1 enfant	260.00 \$	(170 \$ + 90 \$)	COUPONS JOURNALIERS
<input type="checkbox"/> 2 enfants	455.00 \$	(295 \$ + 160 \$)	SAE <input type="checkbox"/> x 12\$ = ___
<input type="checkbox"/> 3 enfants	635.00 \$	(405 \$ + 230 \$)	SAE + serv. garde <input type="checkbox"/> x 15\$ = ___
<input type="checkbox"/> 4 enfants	830.00 \$	(520 \$ + 310 \$)	

### Attention !!!!!!!

Des frais de 25\$ seront perçus pour les enfants non résidents, c'est-à-dire, qui ne vont pas à l'école de Dixville et qui ne réside pas dans la municipalité. Des frais de 40\$ seront facturés pour toutes inscriptions après le 4 juin 2016. Les parents qui nommeront leur empêchement par téléphone (Karine Meunier 819-849-3049) ne seront pas pénalisés. La mise en application de ces nouvelles règles est dans le but d'offrir un meilleur service aux jeunes et prévenir un temps excessif de gestion.

Reçu d'impôt

NOM : \_\_\_\_\_

NUMÉRO ASSURANCE SOCIALE : \_\_\_\_\_

TOTAL : \_\_\_\_\_  argent     chèque no. \_\_\_\_\_

MONTANT PAYÉ \$ : \_\_\_\_\_ \$

BALANCE A RECEVOIR LE 23 JUIN 2016 = \_\_\_\_\_ \$

2IEME VERSEMENT LE 21 JUILLET 2016 = \_\_\_\_\_ \$

SIGNATURE DU PARENT : \_\_\_\_\_

Apportez la carte d'assurance maladie de votre ou vos enfants lors de l'inscription.  
Afin d'accélérer le processus, veuillez remplir la fiche au verso et l'apporter lors de l'inscription.  
Merci de votre collaboration.

